Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260605-D26_80-DE

Combourg

DEPARTEMENT
ILLE-ET-VILAINE
CANTON
COMBOURG
COMMUNE
COMBOURG
NATURE DE L'ACTE
26_80

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour l'an deux mille vingt-six, où est écrit ce qui suit :
Séance publique du **vendredi 05 juin**, à 19 heures, en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal s'est réuni sur convocation régulière adressée à ses membres le vendredi 29 mai 2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de pouvoirs : 7
Nombre de Conseillers présents : 22
Quorum : 15

Date de convocation et d'affichage : 29 mai 2026

****

Présents : M. LE BESCO Joël, Mme DELAHAIS Odile, M. DESBOIS Jean-Pascal, Mme DUTAY-MOREL Isabelle, M. LEGRAND Jean-Luc, Mme LEGROS Marie-Noële, M. RIAUX Bertrand, M. CORVAISIER Christophe, Adjoints au Maire,
M. LEMENANT Yannick, Mme CHAMPAGNAY Annie, Mme CAVRET Florence, M. ROUSSEAU David, Mme THEBAULT DONDEL Hermina, M. CHAUVIN Stéphane, Mme NEDELEC Emilie, Mme FERRÉ Karine, M. GOUABLIN Raphaël, M. LEPORT Florian, Mme CORNU- HUBERT Rozenn, M. CHARLES Bruno, Mme CHENOT Gwenaëlle, M. GAILLARD Corentin, Conseillers municipaux.

Pouvoirs : Mme FORESTIER Anne pouvoir à DESBOIS Jean-Pascal, M. COCHARD Alain pouvoir à Mme CHAMPAGNAY Annie, M. LAMOUR Franck pouvoir à M. ROUSSEAU David, Mme PORÉE Fabienne pouvoir à M. LEMENANT Yannick, Mme BELLIS Nathalie pouvoir à Mme DELAHAIS Odile, Mme SORAIS Justine pouvoir à NEDELEC Emilie, M. ARNAL Cyrille pouvoir à Mme CORNU-HUBERT Rozenn.

Absents excusés : -

Absents :

****

Président de séance : M. LE BESCO Joël, Maire.

Secrétaire de séance : M. ROUSSEAU David, Conseiller Municipal.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260605-D26_80-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

26-80)REHABILITATION (RESTRUCTURATION ET RENOVATION THERMIQUE) DE L'ANCIENNE ECOLE MATERNELLE – LOT 1- CURAGE/DEMOLITION/GROS ŒUVRE/RAVALEMENT- AVENANTS 1,2,3 ET 4 - MODIFICATION DU MONTANT DU MARCHÉ

Rapporteur : M. Joël LE BESCO, Maire de Combourg

Nomenclature : 1.1 – COMMANDE PUBLIQUE/Marchés publics

VU le code de la commande publique, et notamment son article R2194-8,
VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2111-21 6,
VU la délibération n°26.33 du 1er avril 2026, indiquant que le Maire est chargé d'exécuter les décisions du Conseil Municipal et en particulier de souscrire les marchés, considérant que seuls les avenants occasionnant des écarts supérieurs à 10 % par rapport au marché initial doivent être soumis à l'approbation du Conseil Municipal,
VU les demandes de modification du montant de marché présentées par l'entreprise THEZE CONSTRUCTION de Mouazé,

CONSIDERANT que l'article R2194-8 permet la modification d'un marché dans la limite de 15% du montant du marché initial sans qu'il soit nécessaire de vérifier si les conditions prévues à l'article R2194-7 sont remplies,
CONSIDERANT que les travaux supplémentaires demandés par l'entreprise THEZE CONSTRUCTION, ont été validés par le pouvoir adjudicateur,
CONSIDERANT que les crédits inscrits au budget 2026, sont suffisants pour régler ses travaux supplémentaires,
CONSIDERANT que le Conseil municipal a été informé des avenants n°1, n°2 et n°3 relatifs au lot n°01 – Curage / Démolition / Gros œuvre / Ravalement du marché de réhabilitation de l'ancienne école maternelle, comme suit :

Avenant N°1 :
Montant HT : 5 789.68 €

Avenant N° 2 :
Montant HT : 3 370.34 €

Avenant N° 3 :
Montant HT : 4 476.08 €

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **D'APPROUVER** l'avenant n°4 (entreprise THÉZÉ) présenté ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260605-D26_80-DE

Lot n°	Montant initiale marché (€HT)	Montant cumulé des modifications déjà validées (€HT)	Projet de modification de marché					
			N°	Description des travaux	Montant (€HT)	% de la modification de marché	**% cumulé sur marché**	Nouveau total marché (€HT)
01	**151 914.33**	**165 550.43**	**4**	**Mise en peinture des dessous de toit et des corbelets, conformément aux prescriptions formulées par les Architectes des Bâtiments de France.**	**3 724.38**	**2.45 %**	**11.43 %**	**169 274.81**

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cet avenant n°4 et tout document se rapportant à présente décision,
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire, ou son représentant, de l'exécution de la présente décision.

POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,

D. ROUSSEAU

Le Maire,

J. LE BESCO